

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 277 - avril 2022

SOMMAIRE

> Actualités

Domont,
ville ou village ? Coup
d'œil dans le rétro



Page 4

> Économie

Le Forum de l'emploi
fait le plein



Page 6

> Retour

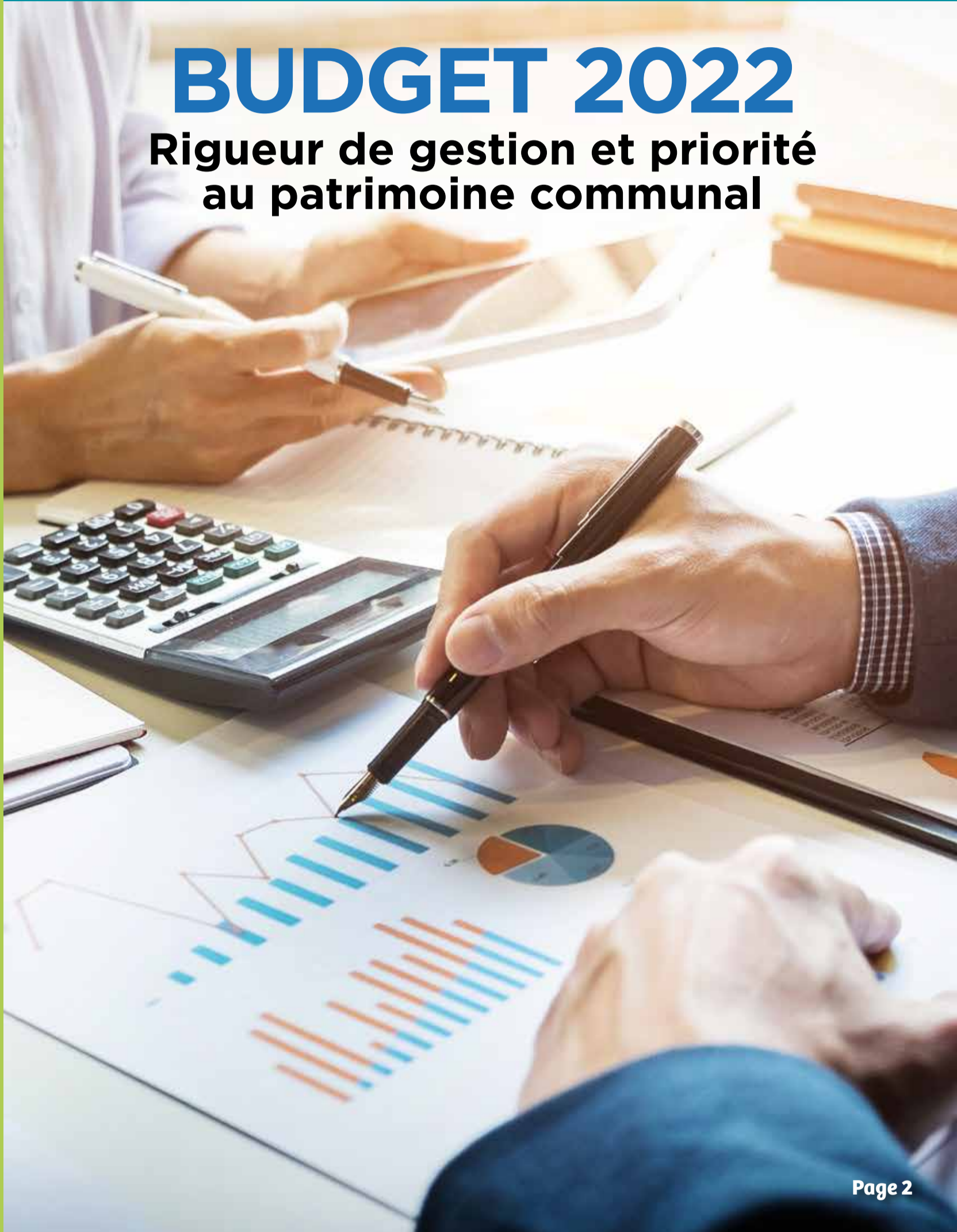
Soleil et bonne humeur
pour le carnaval



Page 10

BUDGET 2022

Rigueur de gestion et priorité au patrimoine communal



Page 2

TEMPS FORTS

Samedi 23 avril Hommage

Décédé le 25 mars 2020 dans une quasi-solitude due au confinement, Régis Ponchard a laissé un grand vide à Domont. Deux ans après sa disparition, la Ville rendra hommage à cette figure emblématique qui a eu une vie de passion et d'action pour la commune. La journée commencera comme il le souhaitait par une messe en l'église Sainte Marie-Madeleine, au son des cors de chasse. Un cortège sera ensuite formé par l'ensemble des participants pour se rendre au cimetière à pied, comme il était de coutume dans le passé, et en souvenir des nombreux défilés organisés par Régis Ponchard. Tous les Domontois sont invités à participer à cette journée d'hommage.
10 h - Église Sainte Marie-Madeleine



Samedi 14 et dimanche 15 mai Salon d'artisanat et du goût

Vous êtes amateurs de créations originales ou bien vous êtes de fins gourmets ? Le salon d'artisanat et du goût est fait pour vous ! Organisé par le Comité des Fêtes, cet événement vous fera découvrir le savoir-faire de nombreux artistes aux horizons variés.

Samedi de 11h à 19h et Dimanche de 10h à 18h - Gymnase Charles de Gaulle

www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

2022
18^e SALON D'ARTISANAT
ET DU GOÛT
DOMONT

Samedi 14 mai de 11h à 19h
Dimanche 15 mai de 10h à 18h

Gymnase Charles de Gaulle
75 rue André Nouet
(face à la caserne des pompiers)

Entrée gratuite Restauration sur place

cfdidomont@gmail.com
www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

Budget 2022

Rigueur de gestion et priorité au patrimoine communal

Acte majeur de la vie municipale, le budget 2022 a été voté le 31 mars dernier dans un contexte troublé par des perspectives économiques laissant craindre des hausses substantielles de dépenses contraintes. Rigueur de gestion et prudence dans les choix d'investissements ont donc prévalu dans les choix budgétaires. Également à retenir :

- la poursuite du désendettement de la Ville, aucun nouvel emprunt n'étant contracté cette année pour financer les investissements ;
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement par l'optimisation de la gestion et de l'organisation des services communaux ;
- le maintien d'un niveau d'épargne stable afin de garantir le financement des investissements.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS & TAXES 57 €



ÉPARGNE DE GESTION (ANNÉE 2021) 18 €



Résultat de l'exercice 2021

DOTATIONS & SUBVENTIONS 14 €



PRODUITS DES SERVICES 8 €



PRODUITS DIVERS 3 €



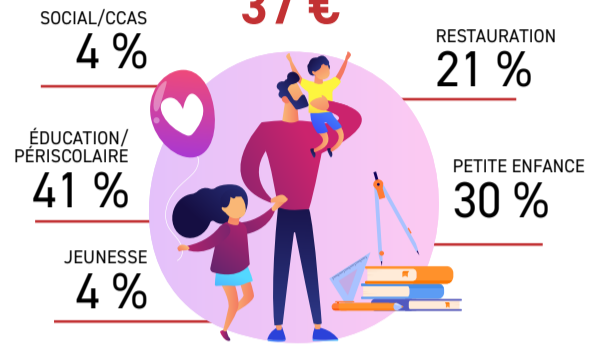
Recettes : pour mieux comprendre

Les taxes foncières payées par les contribuables domontois représentent désormais 36,5% des recettes totales de la Ville et constituent le levier fiscal déterminé par le vote des taux par le Conseil municipal. Quelques précisions sur les autres postes de recettes :

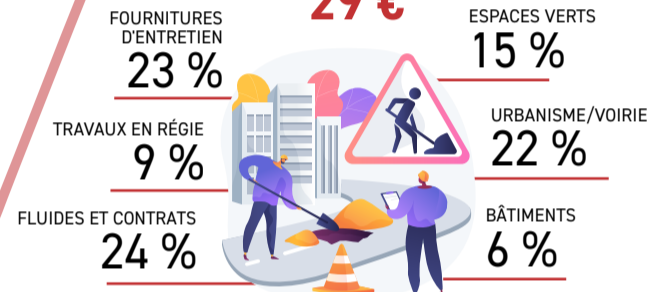
- Les subventions CAF complètent les nombreuses interventions de la commune dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'action sociale.
- L'attribution de compensation de la CAPV (2,3 millions d'euros) restituée à la Ville une part des impôts des entreprises implantées à Domont, déduites du montant des charges et compétences transférées à l'intercommunalité.
- La compensation de la taxe d'habitation est une recette désormais calculée par les services de l'État. Elle restitue en grande partie les produits de la taxe d'habitation dont sont désormais exonérés, tout ou partiellement, les contribuables domontois. Rappelons que cette taxe disparaîtra totalement à partir de 2023.
- La dotation globale de fonctionnement est versée par l'État à la commune. Cette dotation a baissé de 12% sur l'année 2022.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

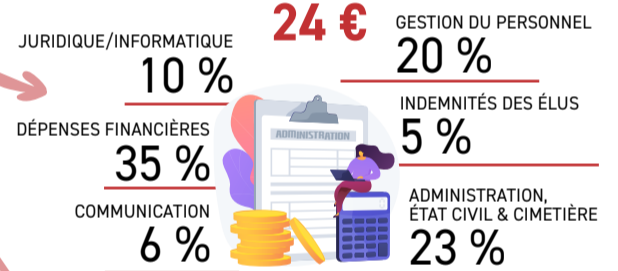
SOCIAL, ENFANCE, EDUCATION, PETITE ENFANCE & JEUNESSE 37 €



ENTRETIEN DU PATRIMOINE 29 €



ADMINISTRATION GÉNÉRALE 24 €

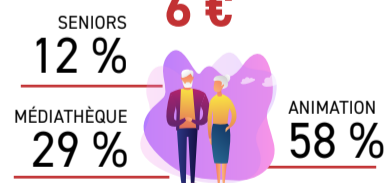


ÉPARGNE 17 €



Vers investissement

CULTURE, SENIORS 6 €



SÉCURITÉ, POLICE & TRANSPORTS (DOBUS) 4 €



Dépenses : pour mieux comprendre

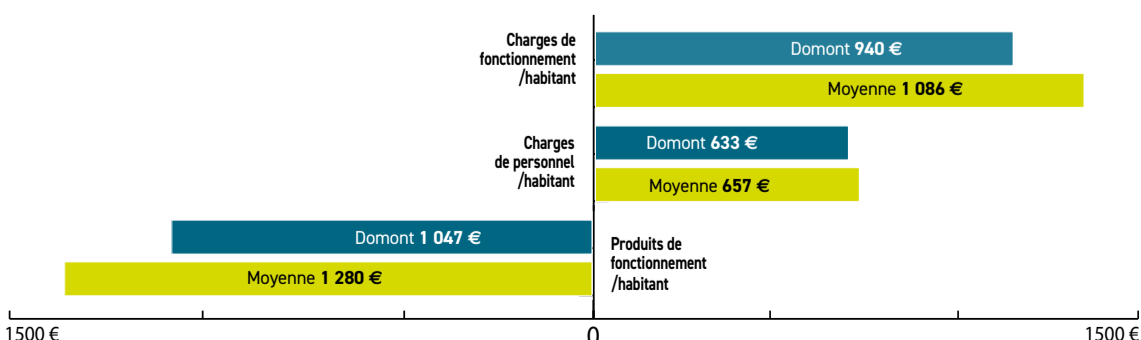
Cette infographie présente l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la commune par domaine d'intervention. Elle intègre les dépenses courantes des services dans chacun des domaines et les frais de personnel rattachés à ces services.

Pour être plus précis :

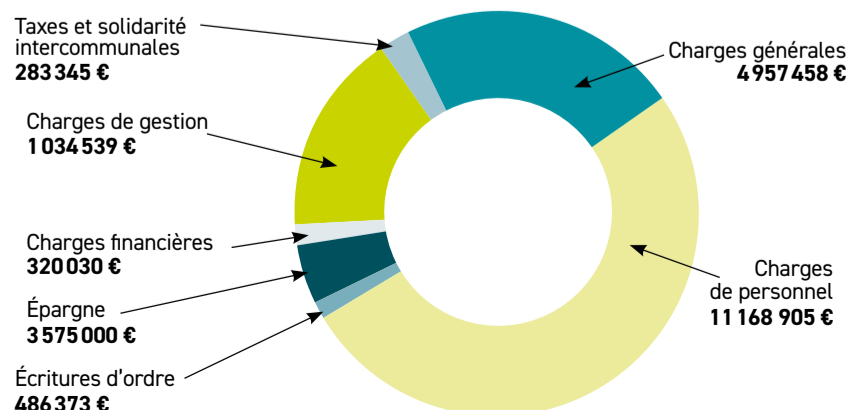
- Le domaine de l'administration générale regroupe un grand nombre de compétences obligatoires de la commune et prend en charge l'ensemble des frais communs aux services : frais d'assurance, de téléphonie, d'affranchissement ; fourniture d'eau, d'électricité, d'énergies de chauffage ; fournitures administratives...
- Les dépenses financières, qui représentent 35% des dépenses administratives, couvrent l'ensemble des taxes et versements que la commune doit déboursier : participation au contingent incendie du Val d'Oise, intérêts des emprunts, subventions au CCAS et aux associations, prélèvements de solidarité intercommunale, taxes foncières des propriétés communales, cotisations, honoraires...

Les grands équilibres du budget

DOMONT, À BUDGET COMPARÉ



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

« La mise à niveau de nos recettes fiscales porte ses fruits avec un niveau d'épargne à la hauteur de nos projets d'investissement »



Après deux années marquées par la crise sanitaire, ce budget 2022 marquera-t-il un retour à la normale ?

Nous l'espérons. Les exercices 2020 et 2021 demeurent en effet des budgets atypiques qui se sont caractérisés par une diminution de certains postes de dépenses, notamment liés aux coûts d'organisation de nos grands événements qui ont dû être annulés. Par ailleurs, nous avons enregistré des baisses de recettes provenant de la tarification de services communaux, dans le domaine périscolaire notamment, alors que les coûts de gestion sont restés sensiblement les mêmes. En 2022, nous devrions retrouver la vitesse de croisière, le plus important étant de pouvoir relancer nos grandes animations telles que la Foire d'Automne, le Festival du Cirque et le Festival de l'été, très appréciés des Domontois.

Sur le plan des investissements, quels sont les grands axes de ce budget ?

Nous avons très clairement mis l'accent sur l'entretien du patrimoine communal : voiries, bâtiments publics, équipements des services municipaux. Bref, des investissements utiles pour tous. Il faut également noter des efforts très nets pour la modernisation de nos systèmes de chauffage, dans un double objectif d'économies d'énergie et environnemental ainsi que le lancement cette année d'un programme de réhabilitation totale du stade Jean Jaurès qui s'étendra sur plusieurs exercices.

Vous avez procédé, en 2022, à une revalorisation des taux d'imposition communaux. Pour quelles raisons ?

Il faut être très clair sur ce sujet. Les taux d'imposition communaux n'avaient pas bougé entre 1997 et 2018 et cette politique de modération fiscale avait fini par trouver ses limites mais problématique pour la ville. On ne peut pas éternellement figer nos recettes, alors que les coûts augmentent comme pour tout un chacun, de manière quasi automatique.

Réunion de préparation budgétaire autour de Laurent Guidi, Maire-Adjoint délégué aux Finances (au centre) ; de la Direction Générale des Services et du service des finances.

Nous avons engagé il y a un an une stratégie de mise à niveau calculée au plus juste et les premiers effets positifs sont bien au rendez-vous : notre budget dégage un résultat positif de 3,9 millions d'euros qui va nous permettre d'investir sans recours à l'emprunt et de reconstruire des marges de manœuvre pour investir. Pour 2022, une hausse des taux d'imposition de + 0,65 points a été décidée, afin de pouvoir faire face en toute sécurité au risque d'inflation et de hausse des prix des énergies et d'anticiper ce retour à la normale. Cette nouvelle hausse rapportera environ 150 000 € de plus, mais la moitié de ce bonus servira à payer l'amende de 72 344 € qui nous est infligée par l'État parce que nous n'avons pas construit assez de logements sociaux.

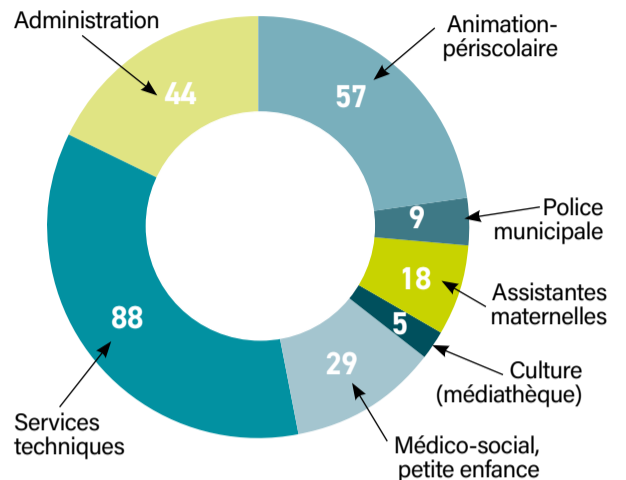
L'État a décidé, pour 2022, une forte augmentation des bases locatives de + 3,4 % qui entraînera mécaniquement une augmentation des recettes fiscales de la commune. C'est une bonne nouvelle ?

L'argument invoqué par le Gouvernement, c'est de permettre aux communes de faire face au contexte économique dégradé. Mais cette décision est à prendre avec retenue et prudence car dans le même temps, les dotations institutionnelles de l'État continuent de diminuer, lentement, mais sûrement. Par ailleurs, la suppression progressive de la taxe d'habitation a totalement modifié la structure des recettes des communes, les plaçant à la « main » de l'État. Il ne reste qu'un levier fiscal encore voté par les Conseils municipaux, celui qui n'impacte plus que les propriétaires, la fiscalité foncière. Soyons donc très mesuré sur cette réforme, d'autant plus que l'Etat transfère beaucoup de dépenses aux collectivités territoriales

374

C'est le nombre total d'agents communaux en activité dans les différents services de la Ville, dont 65 employés à temps partiel, notamment dans les services périscolaires et la filière technique. L'ensemble de l'effectif correspond budgétairement à 250 équivalents temps plein. Pour rappel, les charges de personnel s'élèvent à 11 168 905 € pour 2022, soit 51,14 % des dépenses de fonctionnement de la Ville.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE



(base : 250 équivalents temps plein)

POURQUOI LES MONTANTS BUDGÉTÉS SONT-ILS SUPÉRIEURS AUX DÉPENSES RÉALISÉES ?

Les lecteurs les plus attentifs sont souvent surpris par les écarts existants entre les inscriptions budgétaires et les montants réellement dépensés par la Ville. Ces différences sont particulièrement notables en section d'investissement et gonflent les budgets de sommes qui sont en réalité des valeurs purement comptables. Ces écarts résultent en réalité des écritures purement comptables qui prennent par exemple en compte les reports de l'année précédente (excédents ou déficits), et de nombreuses écritures destinées à quantifier certains éléments immatériels tels que les amortissements ou la valeur des travaux effectués en régie par les services techniques. Plus spécifiquement cette année, le budget est augmenté par la valeur des 23 boutiques cédées à la Ville par le promoteur Bouygues (dation en paiement), mais qu'il faut quantifier et faire entrer dans le patrimoine communal à hauteur de 2,5 millions d'euros.

1 261 000 €

C'est le montant du remboursement du capital de la dette qui sera payé depuis la section d'investissement en 2022. À cette somme s'ajoutent les intérêts payés sur la section de fonctionnement : 315 000 €. Fin 2022, il restera à rembourser 11 650 000 € soit 739 € par habitant, ce qui placera Domont bien en deçà de la valeur moyenne (moyenne strate 846 €)

Les investissements 2022

Travaux et équipements de voirie 606 200 €

Cette enveloppe comporte principalement un budget de 200 000 € pour une campagne de réparation des voiries dégradées. Des travaux sont programmés, rue Maxime Ménard (prolongée), rue Lavoisier et à l'angle des rues Jean Jaurès/Aristide Briand (pose d'un plateau ralentisseur). Sont également prévus le remplacement de mobiliers de rue et panneaux et la maintenance obligatoire de poteaux d'incendie, de même que des travaux d'entretien au Parc des Coquelicots.

Entretien des équipements publics 952 200 €

- Cuisine centrale : travaux de réfection et de mise aux normes : 127 500 €
- Travaux d'accessibilité des équipements recevant du public : 210 000 €
- Modernisation des locaux du CCAS et de la Maison France Services : 90 000 €
- Systèmes d'alarmes, mises aux normes de sécurité : 115 000 €
- Entretien et sécurisation des écoles : 127 500 €
- Centre Georges Brassens - travaux d'entretien : 12 000 €
- Gymnase Jean Moulin - réfection du parquet : 20 000 €
- Maison de la Tourelle - réfection des clôtures, création d'une allée : 118 000 €

- Maison de la Petite Enfance - climatisation et travaux d'entretien divers : 76 400 €
- Tous bâtiments - travaux d'entretien divers : 55 800 €

Focus

232 500 € pour la modernisation des chaufferies, dans un objectif de réduction des consommations d'énergie

Équipement des services communaux 253 629 €

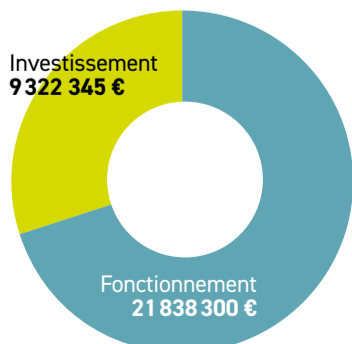
- Équipements informatiques et logiciels : 102 355 €
- Services techniques - acquisition de véhicules et matériels : 33 250 €
- Équipements divers des services (mobiliers, outillage, petits travaux) : 85 074 €
- Entretien du cimetière - pose d'un columbarium : 32 950 €

Investissements divers



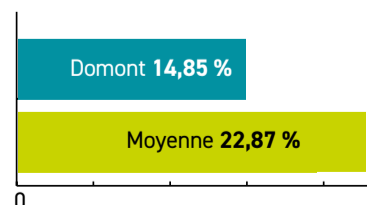
- Études diverses - urbanisme : 14 680 €
- Acquisition des bâtiments du cinéma l'Ermitage (solde) : 625 000 €
- Reprise de sépultures (50 concessions) : 28 000 €

FONCTIONNEMENT/ INVESTISSEMENT

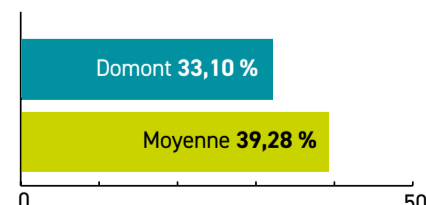


LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNALES

TAXE D'HABITATION



TAXE FONCIER BÂTI



À noter : Depuis 2021, le taux de taxe foncière est désormais l'addition du taux communal et du taux départemental soit 33,10 % sur 2022. Les Villes perçoivent en effet les taxes foncières autrefois perçues par les Départements, afin de compenser la suppression progressive des recettes de la taxe d'habitation qui disparaîtra totalement à partir de 2023, pour tous les contribuables.



Lancement du programme de réhabilitation total du stade Jean Jaurès (première tranche) 300 000 €

LOGEMENT, À NOUS D'AGIR

Domont, ville ou village ? Coup d'œil dans le rétro

Le sujet n'a que très succinctement été abordé lors de la campagne des élections présidentielles. La question du logement est pourtant au cœur des débats à l'échelon local et répond à l'un de besoins essentiels des populations. Un sujet toutefois clivant, conséquence d'une pression immobilière sans précédent, conséquence directe de l'application de la loi fixant à 25 % le pourcentage de logements sociaux à atteindre d'ici 2025 dans les communes de plus de 1 500 habitants.

À travers la procédure en cours de révision générale du Plan d'Occupation, la Ville vise un objectif clair : conserver la maîtrise de son développement et préserver l'identité domontoise, entre ville et nature. Le *Domontois* ouvre dans cette édition le premier volet d'une série d'articles destinés à remettre ces enjeux en perspective et répondre aux interrogations les plus fréquemment exprimées auprès des élus.

On a jamais autant construit à Domont. C'est le sentiment de plus en plus souvent exprimé par les Domontois, résultant d'une accumulation de projets qui fleurissent dans de nombreux quartiers, auxquels se mêlent parfois rumeurs et informations erronées véhiculées par les réseaux sociaux. Domont ville ou village... vraie ou fausse idée ? Pour répondre de manière factuelle, ce premier volet dresse l'état des lieux et remet en perspective l'évolution de la commune sur les 80 dernières années.

La véritable croissance de Domont est celle des années 60

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population de Domont, comparée à celle des communes de l'agglomération, des années 1940 à nos jours. Ce tableau fait apparaître que le plus fort rythme de croissance de la population remonte à la décennie 1960-1970, au cours de laquelle la population augmen-

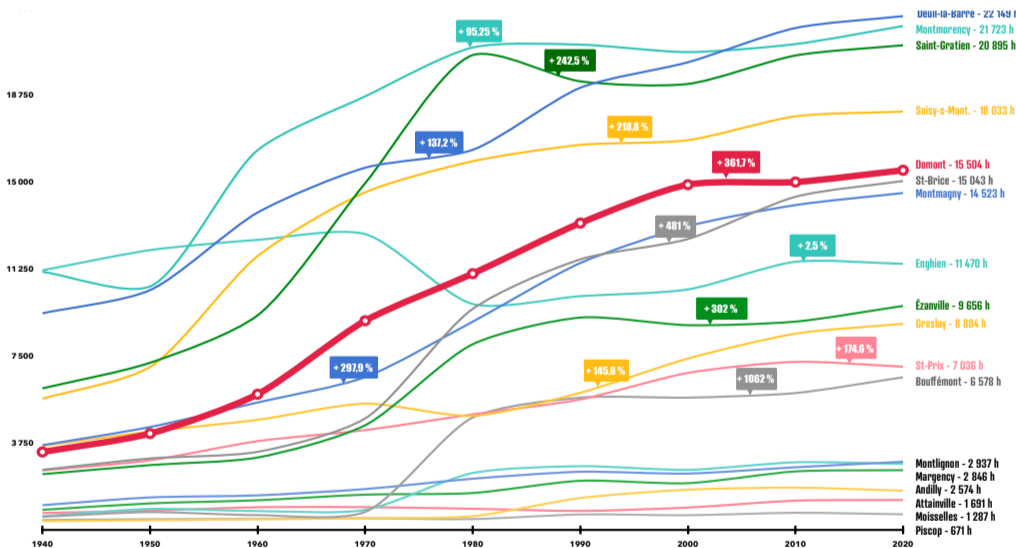
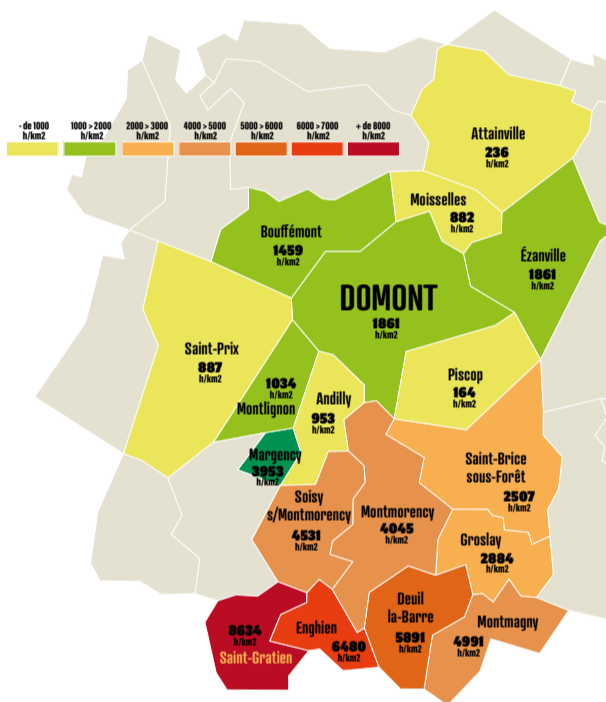
tera de + de 3 000 habitants. C'est effectivement au cours de ces décennies que furent construits les ensembles collectifs des Fossettes, de la rue Aristide Briand, des Essarts, du Chemin vert.

La croissance de la population sera ensuite aux environs de 2000 habitants nouveaux par décennie, de 1970 à 2000. Cette période fut successivement marquée par la construction des ensembles collectifs de la rue de Bretagne, Longues Raies puis du quartier du lycée en début de décennie 1990.

À partir des années 2000 l'évolution de la population est nettement moins active avec une quasi stabilité sur la décennie 2000-2010 et une reprise sur la période 2010-2020 principalement due à la création du quartier des Poiriers et à l'achèvement des programmes du Cœur de ville.

Densification : le dessous des cartes

La carte ci-dessous permet de visualiser la densité d'habitants par km²



CHIFFRES CLÉS

6613

C'est le nombre total de logements recensés à Domont. Principale caractéristique : 58 % du parc total est composé de logements de 4 pièces et plus (maisons et appartements). 64 % des logements ont été construits entre 1946 et 1990. 66,6 % des logements sont occupés par leur propriétaire ; 30,9 % par des locataires.

Source (données du recensement INSEE 2019)

75000 €

C'est le montant de la pénalité que la commune doit actuellement payer chaque année pour carence de logements sociaux. Le non-respect du quota de 25 % peut également entraîner des sanctions administratives, telles que le retrait du droit de préemption dont dispose actuellement la commune, le Préfet se trouvant alors en mesure de se substituer à la Ville pour engager des programmes de construction.

20,02 %

C'est le pourcentage de logements sociaux à Domont au 1^{er} janvier 2021. Pour rappel, les lois ALUR, votées il y a une dizaine d'années, imposent un pourcentage de 25 %, supérieur au taux initial de 20 % qui était fixé par les premières lois d'urbanisme du début des années 90 imposant le principe de mixité sociale (loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU).

1645

C'est le nombre d'habitants que comptait Domont en 1901. À partir de 1920, la commune amorce un net développement et la population atteindra 2836 habitants dès 1926, puis 3500 habitants dès 1931. C'est donc entre les deux guerres que Domont aura définitivement perdu son statut de village pour devenir une petite ville puis la ville de taille moyenne qu'elle est restée depuis le début des années 70, en franchissant le seuil des 10 000 habitants.

LE MOT DE **FRÉDÉRIC BOURDIN**, MAIRE DE DOMONT



Vous avez souhaité faire le point complet sur la question du logement par le biais d'une série d'articles dans *Le Domontois*. Pour quelle raison ?

Parce que c'est l'une des préoccupations majeures des Domontois depuis plusieurs années, mais une préoccupation qui revêt des motivations bien différentes.

Pour simplifier, une partie de la population s'inquiète du nombre de programmes immobiliers récemment réalisés ou en cours et pense que Domont risque de perdre son identité. Une autre partie de la population réclame une plus grande offre de logements pour pouvoir demeurer dans la commune. Mon intention est de faire le tour complet de ce sujet essentiel en toute transparence, alors que nous mettons la dernière touche à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Nous sommes en train de définir les règles d'urbanisme qui s'appliqueront sur les dix prochaines années. Cette démarche nécessite clarté et franchise et tout simplement du bon sens, pour nous écarter du diktat des chiffres et de celui des promoteurs. À nous d'agir !

En quelques mots, quels sont les objectifs de la municipalité ?

Tout d'abord, respecter la Loi. Elle nous impose 25 % de logements sociaux et nous ne sommes qu'à 20,02 %. Nous ne devons pas éternellement payer des amendes qui sont autant d'argent public gaspillé et prendre le risque de sanctions encore plus sévères si nous n'améliorons pas la situation. Je le dis clairement, nous ne pourrons pas nous passer, dans les prochaines années, d'accompagner la réalisation d'un certain nombre de programmes, pour répondre aux attentes des familles et nous adapter aux nouveaux modes de vie et de consommation. Et j'insiste : c'est aux élus et aux habitants de déterminer la dimension et l'esthétique des futurs projets, non aux promoteurs. J'attache la plus haute importance à cette idée de maîtrise, de notre développement, par les élus, avec les habitants.

Notre second objectif est de préserver l'équilibre actuel de notre commune. Domont n'est plus un village depuis fort longtemps, mais doit demeurer une ville à la campagne.

Un mot sur le PLU. Quand entrera-t-il en application ?

Nous allons aborder la dernière ligne droite et la phase la plus active de la concertation. C'est pour cela que j'ai également souhaité remettre cette révision de notre PLU en perspective et élargir la réflexion autour de cette problématique essentielle qu'est celle du logement. Une grande réunion publique sera d'ailleurs organisée sur ce thème. Quant au nouveau PLU, son entrée en application interviendra dans le courant du premier trimestre 2023.

PROCHAINS VOLETS

DOMONTOIS DE MAI

Logement : ce que la loi nous impose

L'article paraîtra dans l'édition de votre édition du *Domontois* de mai prochain abordera également la question du logement social et de la mixité. Les raisons pour lesquelles nous manquons de logements en Île-de-France, le nombre de logements à construire pour respecter le cadre légal, les effets « pervers » de ces contraintes à l'échelon local (pression des promoteurs, coût d'adaptation des infrastructures et équipements publics à charge des communes, densification...) seront détaillés dans ce prochain volet.

DOMONTOIS DE JUIN

L'objectif d'un développement maîtrisé : les projets en cours et à venir en toute transparence. Cet article fera le point complet sur les programmes immobiliers récemment achevés... ou définitivement annulés, les projets en cours d'élaboration et les projets à plus long terme.



De bons repas pour les personnels mobilisés durant le confinement

Chaque mois, votre magazine vous propose désormais de découvrir le portrait d'habitants, salariés, entreprises ou associations de la commune qui se sont illustrés par un ou plusieurs actes solidaires. Pour ce deuxième volet, zoom sur des restaurateurs qui ont cuisiné gracieusement pour les personnels mobilisés durant le premier confinement : sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers ou encore personnels soignants.

Olivier Georges Gérant du restaurant La Terrasse



Au moment du premier confinement, cela ne faisait même pas un an qu'il avait ouvert son restaurant rue de Paris. Pour ne pas garder complètement le rideau baissé, Olivier Georges a souhaité participer à l'élan solidaire en préparant des repas pour

des professionnels mobilisés durant la crise. « Nous avons préparé et livré des repas pour la caserne de sapeurs-pompiers, la gendarmerie et le poste de Police Municipale de Domont, mais également pour les équipes du centre de secours de Villiers-le-Bel », souligne le gérant de La Terrasse. Si cette initiative a permis à l'enseignante, ouverte en avril 2019, de se sentir utile, elle visait surtout à remercier et soutenir les policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers, mobilisés sur le terrain, en leur permettant de se changer les idées avec un repas. « Au passage, je tiens à remercier la Ville de Domont qui a régulièrement pris des nouvelles de nous », conclut Olivier Georges.



Jacques Yabas Gérant du restaurant « Le Balto » à Paris

Un spécialiste de la restauration aux côtés des soignants. Gérant du restaurant « Le Balto », situé à Paris, Jacques Yabas est avant tout un Domontois qui n'a pas hésité à s'investir personnellement pendant le confinement. Aux côtés de sa femme Nathalie, il a cuisiné un déjeuner complet pour le personnel de la clinique Capiro,



située dans la commune. « Au total, nous avons préparé des repas pour une cinquantaine de personnes », précise-t-il. Si la clinique n'a pas été directement impliquée dans la lutte contre la Covid-19, une partie du personnel et du matériel a été mis à disposition de la clinique Claude Bernard d'Ermont. Conséquence, l'établissement domontois a dû composer avec moins de personnel durant cette période compliquée. À noter que le couple a également tenu à aider trois familles dans le besoin, en leur offrant des courses. « Pour nous, il était normal de les soutenir », insiste le restaurateur.

LE CMJD MOBILISÉ POUR L'UKRAINE

La solidarité n'a pas d'âge. Samedi 19 mars, le Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD) s'est mobilisé pour l'Ukraine en organisant une collecte au centre commercial Leclerc MODO. Encadrés par Pauline Marcenat, Conseillère municipale déléguée au CMJD et aux actions caritatives, les jeunes élus ont pu aussi compter sur l'aide du maire, Frédéric Bourdin, et de nombreux élus municipaux.

Les clients du magasin et de la galerie ont été particulièrement généreux. Produits de première nécessité, matériel de secours, médicaments, de multiples produits ont été récoltés à destination des populations ukrainiennes frappées par la guerre. Un véhicule entier a été rempli et les dons ont été remis à la Protection civile qui les acheminera par un convoi vers l'Europe de l'Est.

À souligner que le directeur du centre commercial, Jean-Baptiste Grand, a fait un don de 1 000 euros de marchandises. Merci à lui pour sa générosité et son autorisation aux jeunes élus de mettre en place cette action humanitaire au Leclerc.

Vous pouvez encore envoyer vos dons par sms en envoyant « DON » au 92 3 92 ou via le site internet don.protection-civile.org



Le conseil sécurité...

Arnaque en ligne : portez plainte avec votre compte France Connect

Afin de déposer une plainte, il est nécessaire de vérifier si les faits sont éligibles à la déposition en ligne. Pour ce faire, un formulaire est accessible dans l'onglet « Justice > Arnaque sur internet » du site www.service-public.fr. Ces derniers doivent relever de l'une des situations suivantes :

- piratage de messageries électroniques et instantanées (courriels, réseaux sociaux...)
- chantage en ligne (menaces portant atteinte à l'honneur contre demande d'argent)
- rançongiciels (demande de rançon pour débloquer un ordinateur)
- escroquerie à la romance ou « romance scam » (gagner l'affection d'une personne sous une fausse identité, afin de lui soutirer de l'argent)
- escroquerie à la petite annonce
- fraudes liées aux sites de vente

En cas d'éligibilité, vous serez invité

à vous connecter sur votre espace France Connect afin de déposer votre plainte par le biais du dispositif THESEE, en remplissant un formulaire. Une réponse sur les suites données à votre démarche devrait vous parvenir dans les huit jours. La procédure classique du dépôt de plainte en commissariat ou gendarmerie reste bien entendu toujours possible. Si vous ne disposez pas d'un compte France Connect ou si vous souhaitez simplement déposer une main courante, c'est également possible via le site www.service-public.fr.

À noter que les données de votre plainte FranceConnect servent à identifier le déposant, qui pourra ensuite reprendre sa déclaration initiale, la compléter, ou la retirer. Cette plainte sera accessible dans le dossier personnel de FranceConnect pendant six ans.

THESEE
PLATEFORME DE PLAINTE EN LIGNE
POUR LES VICTIMES D'ESCROQUERIES
 (RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS)

Le Forum de l'emploi fait le plein

Le 31 mars, la Salle des Fêtes accueillait un grand forum de l'emploi co-organisé avec plusieurs partenaires locaux. L'occasion pour les chercheurs d'emploi du territoire de Plaine Vallée de rencontrer 35 entreprises locales le temps d'une matinée.

Réunir en un seul lieu les demandeurs d'emploi et les employeurs du territoire qui recrutent. Tel était l'objectif du Forum 100 % emploi organisé le 31 mars dernier par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, la Ville de Domont, Pôle Emploi, la mission locale de la Vallée de Montmorency, l'association Territoire « Zéro chômeur de Longue Durée », la mission insertion du Conseil Départemental et l'association Créative. « La Ville a été sollicitée par l'association Territoires zéro chômeur de longue durée afin de recevoir ce forum. Nous avons immédiatement été intéressés par cette opportunité », explique Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée à l'Action sociale, qui se réjouit de la belle affluence constatée le jour J.

Une trentaine d'entreprises présentes

Preuve de la forte attente des visiteurs, il était difficile de circuler dans les allées du forum, ce dès son ouverture à 9 heures. Sur place, une trentaine d'entreprises issues du territoire de Plaine Vallée attendaient les visiteurs avec 300 emplois à pourvoir. Un large panel de domaines d'activité qui comprenait notamment la fonction publique dont la Ville de Domont représentée par son service des Ressources Humaines, les métiers de la logistique, de l'industrie, des services à la personne, du travail temporaire, de la restauration, de la défense, de la sécurité ou encore des transports. Une offre complétée par de nombreux partenaires économiques tels que Pôle Emploi, l'Apec ou encore Tremplin 95. « À travers ce forum généraliste, les acteurs emploi de Plaine Vallée ont souhaité proposer une solution de recrutement aux entreprises et offrir des opportunités aux demandeurs et salariés », explique-t-on du côté du service Développement Emploi de l'agglomération.

Domont au rendez-vous de l'emploi

Parmi les exposants, plusieurs acteurs installés à Domont avaient fait le déplacement. « Il y a beaucoup de monde et je rencontre des candidats motivés et intéressants », confie Marc Bernardon, représentant de Cathy'Services, entreprise spécialisée dans le service à la personne, un secteur toujours en recherche. Bilan, une matinée fructueuse puisque ce dernier a réussi à pourvoir l'ensemble des trois postes qu'il proposait. Et il n'est pas le seul. « Les entreprises ont été au rendez-vous, tout

comme les bénéficiaires. Après la fin de ce forum, nous mènerons une enquête de satisfaction », assure Jacques Lek, président du comité Territoires « Zéro chômeur de Longue Durée » de Bouffémont - Attainville - Moisselles [voir l'encadré].

« Le forum nous permet de rencontrer physiquement les recruteurs »

De l'autre côté de la table, environ 300 demandeurs d'emploi se sont pressés à l'affût d'une opportunité d'embauche ou simplement pour obtenir de précieuses informations en vue d'une reconversion professionnelle. C'est le cas de Gaëtan, venu spécialement de Saint-Gratien afin d'échanger avec un maximum d'interlocuteurs. « J'apprécie de pouvoir rencontrer des entreprises issues intégralement du territoire, y compris celles qui n'ont pas forcément pignon sur rue », souligne le jeune homme. Même satisfaction du côté de Hassina, une Domontoise également en reconversion. « Le forum nous permet de rencontrer physiquement les recruteurs, ce qui peut aider à lever certains freins », insiste-t-elle. Mais pour d'autres visiteurs, ce rendez-vous était une nouvelle opportunité de postuler à une meilleure situation professionnelle, à l'image de Jawed, qui participait pour la première fois à ce type d'événement. « Mes recherches sont compliquées. J'ai beaucoup travaillé en intérim. Désormais, je recherche de la stabilité », confie le jeune domontois, avant de conclure : « J'ai déposé plein de CV, désormais j'attends impatientement des retours. »

« TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE » S'ENGAGE POUR L'EMPLOI

Expérimentation lancée par ATD Quart Monde en 2016, Territoires « Zéro chômeur de Longue Durée » ou « TZCLD » entend créer des emplois pour les personnes qui en sont privées depuis plus d'un an. Des CDI payés au SMIC s'appuyant sur les compétences de chacun. Parmi les 10 territoires nationaux retenus, celui de Bouffémont-Attainville-Moisselles. Un projet « BAM » porté par Jacques Lek qui permettra de créer cette année une vingtaine de postes dans les domaines de la ressource, la conciergerie, ou encore du maraîchage.



DESSINEZ VOTRE FUTURE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE AVEC GWENAËLLE KAHN

Installée à Domont, Gwenaëlle Kahn propose des bilans de compétences aux personnes souhaitant changer de carrière, mais également des conseils en développement personnel. Un service inédit à Domont, qui tombe à point nommé alors que la crise sanitaire a donné des envies d'ailleurs à nombre d'entre nous.

Une spécialiste de la reconversion professionnelle à votre écoute. Depuis avril 2021, Gwenaëlle Kahn accueille des personnes en pleine réflexion sur leur avenir professionnel. Ses mots d'ordre : écoute et bienveillance. « Mon objectif n'est pas de juger le parcours ou les compétences de mon interlocuteur, mais de réfléchir avec lui à une reconversion épanouissante », souligne l'autoentrepreneuse, qui travaille en partenariat avec la plateforme spécialisée « Mes Droits et Conseils » pour une meilleure visibilité.

Faire émerger un nouveau projet de vie

Pour ce faire, Gwenaëlle Kahn reçoit ses clients pour un premier entretien gratuit dans son bureau situé à quelques encablures de la gare. Car la conseillère travaille en présentiel, ce qui n'est pas toujours une évidence lorsque l'on parle de bilan de compétences. « Ce rendez-vous permet de faire connaissance, mais aussi de m'assurer que la personne est certaine de son envie de reconversion », souligne la professionnelle. Elle se penche ensuite avec son interlocuteur sur l'élaboration d'un projet afin de lui fournir des pistes de métiers et de formation correspondant à la fois à ses critères et à ses attentes, y compris en matière de débouchés ou de salaire. Pour s'assurer de la réussite ou non de la reconversion, un nouvel entretien est ensuite programmé 6 mois plus tard afin de faire le point.

Le développement personnel au cœur de chaque projet

Il faut dire qu'après avoir œuvré pendant 20 ans dans la création de lingerie, la conseillère a elle-même goûté pleinement à la grande aventure de la reconversion professionnelle suite à la crise sanitaire. « Après une formation en sophrologie, je me suis dirigée vers le coaching, avant de me former aux bilans de compétences », souligne-t-elle. Ainsi, bien au-delà de la dimension purement « métier », Gwenaëlle Kahn mise énormément sur son petit plus : le développement personnel. Des compétences en coaching qu'elle met à disposition des adultes, mais également des enfants et adolescents afin d'améliorer leur estime de soi.

Vous souhaitez vous reconverter ? Sachez que votre bilan de compétences peut être pris en charge dans le cadre de votre compte personnel de formation. N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et rendez-vous :

Gwenaëlle Kahn - 58 avenue Jean Jaurès
 ☎ 01 34 45 55 23 / 06 50 22 95 94



L'HONORÉ : UNE SALLE DE RÉCEPTION POUR TOUS VOS ÉVÉNEMENTS

Vous organisez une réception ? L'Honoré vous ouvre ses portes au 12 rue de Paris, en face du stade des Fauvettes.

Après un an de travaux de rénovation et d'agrandissement, le lieu est de toute beauté, avec sa grande hauteur sous plafond, ses longues baies vitrées, son immense lustre central, son escalier lumineux et ses nombreuses moulures... D'une superficie de 546 m², la salle peut accueillir jusqu'à 400 personnes places assises. Elle est louée chauffée, climatisée, insonorisée, meublée de tables et de chaises, avec sanitaires, espace technique, cuisine et un service bar sera à votre disposition. Elle comprend aussi un parking d'environ 80 places. À votre demande, l'équipe peut vous proposer un service traiteur, décoration et photographie. L'Honoré est vraiment l'endroit idéal pour tous vos événements, aussi bien privés que professionnels.

Si vous êtes intéressé(e), la famille Diril sera ravie de vous organiser une visite. L'Honoré est en effet une affaire de famille. Christian Diril et sa sœur Stéphanie associée, ont mené à bien ce projet initié par leur père, qui avait à cœur de disposer d'une salle pour rassembler tous les membres de cette grande famille. C'est d'ailleurs en l'honneur au papa que le nom de L'Honoré a été choisi : « D'une part, parce qu'on retrouve l'initiale du prénom de notre père, Henri, et d'autre part, parce que nous sommes une famille accueillante toujours honorée de recevoir du monde », explique Stéphanie. Commerçants à Domont depuis 20 ans (ils ont tenu auparavant un bar-tabac restaurant avenue Raspail), ils ont acquis cette salle en 2018, avec pour objectif « d'offrir une salle de réception luxueuse à prix attractif, pour que le rêve et la magie soient accessibles à tous. »

Renseignements et devis : ☎ 01 39 25 12 08 / 06 64 12 59 14
 honore.events@gmail.com



Le centre Georges Brassens lance un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Depuis septembre, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a mis en place un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) en partenariat avec la CAF. Chaque semaine, 57 enfants d'élémentaire bénéficient d'un accompagnement entre activités éducatives et aide aux devoirs, afin de développer à la fois leurs capacités scolaires et leur confiance en eux.

Quand l'aide aux devoirs se muscle pour mieux prendre en compte les besoins des enfants. Lancé lors de la rentrée scolaire 2021, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire offre aux écoliers un encadrement global, tenant compte à la fois de leur réussite scolaire et de leur épanouissement. Porté par le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, il se déroule dans le cadre d'une convention signée avec la CAF jusqu'en 2025. L'objectif est de mieux répondre aux besoins de certaines familles domontoises pour lesquelles la situation sanitaire et la mise en place de l'école à la maison durant les confinements ont été une source de stress pour les parents et une pression importante pour les enfants.

Apprentissage et estime de soi

Ainsi, chaque semaine, 57 écoliers du CP au CM2 bénéficient d'une séance hebdomadaire le lundi, mardi, jeudi ou vendredi dans les locaux du centre Brassens ou de la salle Victor Basch. Si à partir de 17h15, les élèves peuvent être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs, l'accueil se déroule en réalité en plusieurs temps. Le dispositif inclut en effet des activités périscolaires ludiques, toujours dans un but pédagogique. Ainsi, les écoliers arrivent dès la sortie de l'école à 16h30 afin de partager un goûter où ils peuvent opter pour des fruits, du pain avec du miel, de la confiture ou différents fromages renouvelés régulièrement.

Outre l'éducation des papilles, l'objectif est de les inciter à essayer de nouvelles choses, dépasser la barrière de l'inconnu et de communiquer leurs sensations. « Nous travaillons sur la dimension sensorielle, nutritionnelle et culturelle de la nourriture », souligne Souad Aichi, animatrice du CLAS de Brassens. Les élèves ont également eu l'occasion de travailler autour du cacao et des fruits secs.

20 bénévoles pour assurer l'encadrement des enfants

Pour mener à bien son CLAS, le centre peut compter sur la mobilisation de nombreux bénévoles, véritables moteurs du dispositif. Une équipe de 20 personnes, domontoises ou non, qui permet de faire tourner les effectifs. « Chaque bénévole vient au moins une fois par semaine afin d'encadrer des groupes de 10 à 15 élèves aux côtés d'autres volontaires », précise Souad Aichi. Avec une dizaine d'encadrants par session, les enfants bénéficient d'un accompagnement renforcé. « Nous travaillons autant sur la confiance des enfants que sur la méthodologie nécessaire pour mieux aborder leur travail scolaire », soulignent les encadrants. Ainsi, des temps d'expression orale et des activités autour du corps sont également programmés lors de chaque séance afin d'encourager les enfants à parler d'eux, se concentrer et gagner en confiance. Un dispositif qui fonctionne puisque le centre enregistre très peu d'absentéisme.

LES ENFANTS RENCONTRENT UN ORCHESTRE

Dans le cadre du CLAS, les écoliers sont allés à un concert symphonique le 15 avril au Figuier blanc d'Argenteuil. Le 13 avril, ils avaient assisté aux répétitions d'un orchestre et échangé avec les musiciens et le chef d'orchestre. Une sortie qui entre dans le cadre d'une sensibilisation à la musique classique aux côtés des bénévoles.



Les prochains rendez-vous du SMJ

Le Service Municipal Jeunesse, toujours très actif, met en place prochainement diverses actions, avec un intérêt ludique, pédagogique ou solidaire.

Concours photos : à votre appareil

Le SMJ organise un concours photos gratuit, ouvert aux jeunes collégiens habitant Domont. Le principe de ce concours est de prendre une photographie, couleur ou noir et blanc sur le thème « déchets et gaspillage ». Une seule photo est acceptée. La photographie devra être envoyée à sjeunesse@domont.fr, en indiquant votre nom, prénom, date de naissance, adresse, classe, collège. Le jury, composé de professionnels de la photographie et du personnel communal, sélectionnera les dix meilleures photos pour participer à une exposition. Celles-ci seront exposées au Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens. Les trois premières photos se verront récompensées.



Concours ouvert jusqu'au 11 mai - Règlement sur le site : www.domont.fr



Révision du brevet : à vos cahiers

Le SMJ propose un stage de révision du brevet des collèges. Maths, sciences, français, épreuve orale, toutes les disciplines seront abordées par les intervenants. Méthodes et entraînements au programme pour être prêt le jour des épreuves.

T1 : 17,92 € / T2 : 21,28 € / T3 : 24,64 € / T4 : 28 €

Du lundi 2 au vendredi 6 mai, de 9h30 à 12h (pas de séance le mercredi) - Places limitées

Give Box : à votre bon cœur

Initiée par le groupe « Ados-Actions », la Give Box fait son grand retour au SMJ. Fondée sur le partage et la générosité, une Give Box (littéralement « Boîte à donner ») permet d'échanger des objets en libre-service. Le principe est simple : vous déposez les objets dont vous ne vous servez plus et vous récupérez ceux qui vous intéressent. La Give Box du SMJ est thématique ; elle est à votre disposition pour tous les objets liés à la jeunesse et l'enfance. Jouets, livres, CD, DVD, poussettes, accessoires de sport, articles de puériculture... tous les objets en bon état (ou réparables) peuvent être utiles. En donnant une seconde vie à ces objets, vous faites aussi un geste pour la planète.

Accessible au SMJ du 11 mai au 30 juin, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Renseignements :
83 rue Aristide Briand
01 74 04 23 50



DES COLLÉGIENS INVESTIS

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, une action louable a été menée au collège Aristide Briand. Les élèves du CVC (Comité de Vie Collégienne) ont eu à cœur de récolter des dons pour une association qui aide les femmes victimes de violence, Mon Âme Sœur. Pour ce faire, ils ont vendu des chocolats pendant les récréations (qu'ils ont mis eux-mêmes en boîte) avec l'aide de leurs enseignantes, Madame Dahy et Madame Horta, et des Conseillers Principaux d'Éducation, Monsieur Auffret et Madame Fouet. Ils ont ainsi obtenu la somme de 270 euros.

Le 21 mars, les participants se sont réunis pour remettre en main propre le chèque à Catherine, la présidente de l'association depuis 8 ans. L'occasion pour eux de poser de nombreuses questions sur le sujet... Pourquoi une femme reste-t-elle avec quelqu'un de violent ? Comment aider ces femmes (ou ces hommes) à se reconstruire ? Peuvent-elles encore faire confiance à l'amour et avoir une nouvelle vie amoureuse ? Catherine, dont la fille et la meilleure amie ont subi des violences conjugales, a pu répondre aux préoccupations des collégiens. Un moment d'échanges instructif et poignant. Bravo à ces jeunes pour leur initiative et à l'association pour son combat.

Renseignements sur l'association Mon Âme Sœur :

06 12 57 47 30

<http://mon-ame-soeur.fr/>



La Ménagerie de l'Improbable lève le rideau sur son festival « Remue-Ménage »

Organisé du 3 au 7 mai par la troupe domontoise de la Ménagerie de l'Improbable, le festival « Remue-Ménage » mettra à l'honneur le théâtre sous différentes formes. Un événement, organisé à l'amphithéâtre du lycée, qui fera également la part belle à d'autres disciplines artistiques.

Un festival axé sur la découverte à deux pas de chez vous. C'est la promesse de « Remue-Ménage », proposé par La Ménagerie de l'Improbable. La joyeuse troupe d'amis, dont les membres sont d'anciens pensionnaires des ateliers théâtre du centre Georges Brassens, propose chaque jeudi des ateliers de théâtre aux Tournesols, en plus de se produire sur scène. Avec ce rendez-vous inédit à Domont, ses membres entendent désormais piquer la curiosité des spectateurs en leur offrant une semaine animée, allant bien au-delà du théâtre.

Une programmation éclectique

Car « Remue-Ménage », ce sont bien entendu 7 spectacles mettant à l'honneur de jeunes créateurs talentueux. Mais pas que. « Ce festival est né de deux constats. D'une part que de nombreux artistes ne disposent pas de lieux pour présenter leur travail, et d'autre part que le public doit souvent se déplacer à Cergy ou à Paris afin de bénéficier d'une programmation de qualité », explique Théo Bianconi, membre de la Ménagerie de l'Improbable. Ainsi, le festival permettra aux spectateurs de découvrir de nombreuses formes d'expression théâtrale (improvisation, poésie, soirée formes courtes...) ou autre (expositions de peinture et photographie, musique), qui cohabiteront le temps d'une semaine.

Le tout porté par les membres de la troupe, des artistes locaux et des troupes de toute la France soigneusement sélectionnées après un appel à projets. « L'objectif est à la fois de créer un espace de rencontre entre le public et les artistes, et de permettre aux spectateurs de découvrir des choses », explique Théo Bianconi. À noter également que le festival sera ponctué d'actions culturelles, à l'instar d'ateliers mis en place avec le centre Georges Brassens autour du beatbox et des formes courtes.

Deux ans de préparation

S'il se concrétise enfin en cette année 2022, le festival de la Ménagerie de l'Improbable est en réalité en préparation depuis deux ans. La crise sanitaire n'a toutefois pas été sans conséquence pour les organisateurs, contraints de composer avec peu de soutiens financiers. Ils ont tout de même pu compter sur de bonnes volontés afin de pouvoir organiser l'événement. « La Ville de Domont nous aide en nous prêtant l'amphithéâtre et les artistes ainsi que l'équipe d'organisation participent bénévolement », souligne la troupe domontoise. Afin de payer les techniciens présents, cette dernière a fait le choix de pratiquer une tarification libre. Chaque spectateur aura ainsi le choix de payer sa place 6 euros, 11 euros ou 16 euros par spectacle. L'enjeu est de taille, puisque le souhait est de pérenniser le festival pour les années à venir.



Festival Remue-Ménage
Du 3 au 7 mai 2022 à l'Amphithéâtre du Lycée de Domont
Informations, programme complet et réservations : www.lamenageriedelimprobable.com

DES STAGES POUR LES VACANCES SCOLAIRES AVEC LE CENTRE GEORGES BRASSENS

Comme lors de chaque vacances, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens proposera des ateliers. Danse, cirque, théâtre... Demandez le programme.

ANGLAIS

Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril

Collégiens, 6^{ème} / 5^{ème} : de 10h à 12h
De la 4^{ème} à la terminale en fonction du niveau : de 14h à 16h



ATELIERS THÉÂTRE dans le cadre du Festival « Remue-ménage »

• **Atelier théâtre d'impro (à partir de 7 ans)**
Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril : de 14h à 16h

• **Théâtre / arts plastiques**
Du mardi 26 au vendredi 29 avril
De 6 à 10 ans : de 10h à 12h30

• **Beatbox**
Du lundi 25 au mercredi 27 avril
De 14h à 17h

• **Invente ton utopie**
À partir de 15 ans
Du mercredi 27 au vendredi 29 avril
De 14h à 17h

• **ATELIER BANDE DESSINÉE**
À partir de 8 ans
Du lundi 2 au vendredi 6 mai
De 10h à 12h

• **ATELIER PEINTURE / DESSIN**
À partir de 6 ans
Du lundi 2 au vendredi 6 mai
De 10h à 12h

• **ATELIER BREAK DANCE**
À partir de 8 ans
Du lundi 2 au vendredi 6 mai
"Break & Move" au sol et dans les airs
De 14h à 15h30

• **ATELIER HIP-HOP**
À partir de 8 ans
Du lundi 2 au vendredi 6 mai
Stage d'initiation
De 15h30 à 17h

> Retrouvez l'intégralité du programme et les tarifs des stages sur www.centregorgesbrassens.fr

ARTS DU CIRQUE



• **Lundi 25 et mercredi 27 avril ou mardi 26 et jeudi 28 avril**
« Mini cirque » (À partir de 18 mois jusqu'à 3 ans) : de 9h30 à 10h30

• **Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril**
Toutes disciplines (4/5 ans) : de 10h45 à 12h « A la recherche de l'équilibre... »
Toutes disciplines (6/18 ans) : de 14h à 16h30
Au gymnase des Grands Jardins - rue Henri Dunant

JOURNÉE CIRQUE EN FAMILLE

Le dimanche 17 avril 2022 de 10h à 16h (à partir de 5 ans)
Venez partager avec votre enfant un moment convivial et ludique ! Il n'est pas nécessaire d'être un grand sportif. Le déjeuner est pris en commun : chacun apporte un petit quelque chose à partager.

LES LAVOIRS ET FONTAINES DU VAL-D'OISE EXPOSÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Le Val-d'Oise regorge de vieux lavoirs et fontaines. Des vestiges que le photographe domontois François Vuillemet offrait de découvrir lors d'une exposition organisée du 31 mars au 14 avril à la médiathèque, en partenariat avec le SIAH. Le public pouvait visualiser une série d'une vingtaine de photographies prises à Santeuil, Seugy, Bessancourt, Frouville ou encore Viarmes, accompagnées de leurs légendes. Le vernissage s'est déroulé le 2 avril en présence du Maire Frédéric Bourdin, de Luc Strehaiano, Président de Plaine Vallée, de Céline Villecourt, Maire de Saint-Prix, ainsi que d'une vingtaine d'invités.



Le Domont Athlétisme repart à la course contre les déchets en forêt

Pour la seconde année consécutive, le Domont Athlétisme organisait une grande opération de ramassage de déchets dans la forêt de Montmorency le 26 mars dernier. Objectif : opérer un grand ménage de printemps sur des chemins largement empruntés par les coureurs lors de leurs entraînements.

Cette année encore, ils ont fait la course contre les déchets dans la nature. Fin mars, une trentaine de bénévoles du Domont Athlétisme a répondu présent à l'appel de l'association pour une matinée de nettoyage de la forêt de Montmorency et de ses abords, organisée en partenariat avec la MAIF, le Sigidurs et l'ONF. Des chemins utilisés à la fois par les coureurs, les promeneurs et les cyclistes qui ont, hélas, tendance à être victimes du manque de civisme de certains usagers. « Face au succès rencontré l'an passé, nous avons souhaité renouveler l'initiative », explique Didier Soavi, coordinateur de l'opération. Et d'ajouter : « Cela nous permet également de découvrir de nouveaux endroits que nous ne connaissons pas. » Les volontaires ont pu compter sur l'aide du maire Frédéric Bourdin, venu prêter main-forte aux côtés de Serge Pierre, premier Maire-Adjoint et de Arthur Gomes, Conseiller municipal.

Une matinée pour évacuer un maximum de déchets

Le rendez-vous était donné sur le parking de la MAIF pour un petit-déjeuner et un briefing. Les différents groupes se sont ensuite dirigés vers les 5 points de collecte, munis de pincettes, de gants et de sacs, afin de nettoyer chaque site en seulement une matinée. Preuve que la lutte contre les déchets dans la nature reste

tout de même une course de fond, les ramasseurs et ramasseuses n'ont eu aucun mal à remplir leurs sacs malgré les deux bennes pleines de mars 2021 remplies sur les mêmes lieux ! Outre les mégots, sacs plastiques, emballages cartons, canettes et autres bouteilles présents en quantité, les bénévoles sont tombés sur des débris plus originaux, à l'instar de tuyaux, de pneus, d'un tonneau, et même d'une tronçonneuse. Au total, environ deux tonnes de déchets.

L'ensemble de la collecte a été pris en charge par les services techniques de la Ville, qui avaient mis à disposition deux camions afin de transporter les nombreux déchets ramassés dans la forêt ou le long de la route. Un grand bravo aux participants, déjà félicités le jour J par nombre de promeneurs et de cyclistes croisés.



Les randonnées de l'Union Cycliste Domontoise de retour

C'est le traditionnel rendez-vous vélo du printemps. Le 17 avril, l'Union Cyclotouriste Domontoise organise une nouvelle édition de ses randonnées des « 5 forêts » et « famille » à destination des amateurs de balades à vélo. L'opportunité de pédaler sur différents parcours en fonction de son niveau. Pour les personnes débutantes ou souhaitant une petite balade familiale, ren-

dez-vous à partir de 9h30 au gymnase des Grands Jardins pour un parcours de 20 km à VTT à sillonner à partir de 9 ans. Pour les cyclistes les plus avertis, l'UC Domont a concocté trois parcours fléchés de 40, 60 et 85 km au départ de l'hôtel de ville.

Informations et inscriptions sur <https://uc-domont.webnode.fr>

La randonnée des cinq forêts

2022
17
avril

40, 60 ou 85 km sur route entièrement fléchés. Pour de plus amples renseignements site Internet : <http://uc-domont.webnode.fr>
Contact : D. Leblanc
Tél.: 06 08 15 18 69
e-mail: ucdomont@gmail.com

Le port du casque est vivement conseillé

Domont

Parc de la mairie
Départ: 7h30 à 10h
Clôture: 15h

Tarifs:
Licenciés : adulte: 5 Euros -18 ans: gratuit
Non licenciés : adulte: 7 Euros -18 ans: 2 Euros

La randonnée famille

2022
17
avril

Randonnée encadrée de 20km (2h) à VTT Les enfants devront être sous la responsabilité d'un adulte Pour de plus amples renseignements site Internet : <http://uc-domont.webnode.fr>
Contact : Catherine Auger
Tél.: 01 39 91 34 16
ou ucdomont@gmail.com

Le port du casque est obligatoire

Domont

Gymnase des grands jardins
Inscriptions: 9h30
Départ: 10h

Tarifs:
Adulte seul: 6 Euros
Adulte encadrant: 4 Euros
Enfant: gratuit

L'écho des clubs

PÉTANQUE

Samedi 16 avril, venez assister au concours départemental de pétanque au Parc des Coquelicots. Rendez-vous à partir de 14h. Ambiance conviviale assurée avec La Boule Domontoise.

Renseignements : 06 20 86 04 36



BASEBALL

Samedi 9 avril au stade Jean Jaurès, Les Cerbères, équipe de Baseball de Domont organisait un match des jeunes contre 3 équipes adverses. Le maire, Frédéric Bourdin a eu l'honneur du premier lancé de balle de la saison.



BIENTÔT UNE SECTION DE SPORTS ADAPTÉS POUR LE CLUB D'ATHLÉTISME

Domont Athlétisme vient de valider son adhésion à la fédération Française des Sports Adaptés. Le club, qui propose déjà aux enfants en situation de handicap de pratiquer, lancera ainsi en septembre une nouvelle section qui permettra de sensibiliser les athlètes valides. Votre magazine vous tiendra informé !

TENNIS DE TABLE

À l'occasion du tournoi départemental de tennis de table Poussins, Poussines, et Benjamins organisé le 27 mars à Montmorency, le club de Domont était représenté par plusieurs jeunes joueurs et joueuses. Le Domont TT est revenu avec un titre de champion grâce à Angelina en catégorie Benjamins. Bravo également à Enzo, Clément et Julian qui se sont bien comportés, sans parvenir à monter sur le podium.



Retour sur...



Soleil et bonne humeur pour le carnaval

Après trois ans d'absence, le carnaval a fait son grand retour sous le soleil dans les rues de Domont. Cette année encore, le public est venu nombreux afin d'accompagner la grande marche qui a conduit les participants des Tournesols vers le Parc des Coquelicots. Une foule colorée qui s'est élancée au son des batucadas pour une déambulation accompagnée de danses et de démonstrations des associations présentes. Parmi les nombreuses structures ayant répondu à l'appel du carnaval le 26 mars dernier, le Centre Georges Brassens, Crocus Blanc, Leonardo et Compagnie, Equistoria, Les Scouts et guides de France, Les Jardins d'Alain, l'Association Solidarité entre Familles, mais également le Service Municipal Jeunesse. Traditions de chaque édition, les pensionnaires de la résidence Hélène Moutet attendaient le cortège et l'événement s'est terminé par l'allumage du bûcher par le maire Frédéric Bourdin, accompagné de jeunes Domontois. Un grand bravo aux associations présentes pour leur travail sur les déguisements et les chars, ainsi que pour les démonstrations proposées. Merci, également, aux équipes du service événementiel et des services techniques qui ont assuré l'organisation, ainsi qu'à la Police municipale, la Gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers et la Croix-Rouge, pour l'encadrement de cette fête. Rendez-vous l'année prochaine.



Le 23 mars, la résidence Hélène Moutet a célébré son carnaval. De nombreux résidents se sont réunis pour un moment convivial et déguisé. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour faire la fête !

Les papilles à la fête pour le 8^e Salon des vins et des saveurs

Le 8^e Salon des vins et des saveurs s'est déroulé les 2 et 3 avril derniers à la Salle des Fêtes. Un événement désormais incontournable depuis sa création en 2013, organisé par le Lions Club de Domont avec l'objectif de récolter des fonds en faveur de ses œuvres sociales. L'association a reçu l'aide des scouts de Domont et avait invité l'association communale L'Oiseau Nuage, qui lutte en faveur de la recherche contre le cancer pédiatrique. Une nouvelle fois, les visiteurs ont pu se faire plaisir tout en faisant preuve de solidarité. Alsace, Rhône, Sud-Ouest, des vignerons avaient fait le déplacement en provenance de toute la France. Parmi la trentaine d'exposants, il était également possible de s'offrir diverses gourmandises : spécialités bretonnes, saumon fumé à Domont, olives, bières artisanales, produits orientaux, foies gras...



L'inauguration du salon s'est déroulée en présence du Maire Frédéric Bourdin, de Luc Strehaiano, Président de Plaine Vallée, de Céline Villecourt, Maire de Saint-Prix, ainsi que de Marie-France Mosolo et Serge Pierre, Maires-Adjointes.



DU PAIN SUR LA PLANCHE

Pendant les vacances scolaires, le service restauration a organisé deux ateliers culinaires à la cuisine centrale avec les enfants des accueils de loisirs du Trou Normand. Au menu : du pain de campagne. Avec une douzaine de petits Domontois à chaque séance, les chefs Rémi et Frédéric ont à tour de rôle pris les commandes des fourneaux. Ils ont appris aux apprentis-boulangers à pétrir leur pain, avec un mélange de farine ancienne, levure, sel et eau. Chaque participant est reparti avec sa boule de pain. Une bonne initiative de la restauration municipale pour éduquer les enfants au goût, aux bons produits et au fait maison. Prochain rendez-vous : la venue de l'apicultrice le 27 avril qui proposera un atelier intergénérationnel entre des enfants des accueils de loisirs et des seniors de la résidence Hélène Moutet. La restauration municipale cultive en effet son miel avec ses propres ruches. Au programme de cette séance : extraction et mise en pot du miel qui servira à sucrer yaourts et gâteaux des demi-pensionnaires domontois.



60^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie



Le 19 mars, la traditionnelle cérémonie de commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée au monument aux morts situé place de Verdun. Un moment important puisque ce rassemblement marquait les 60 ans de la signature des accords d'Évian et du cessez-le-feu qui engagea le processus de fin de la guerre d'Algérie. Cette année encore, l'événement a réuni les associations patriotiques et plusieurs élus de la commune. Après une prise de parole du maire, Frédéric Bourdin et du président de la FNACA, les traditionnelles gerbes ont été déposées solennellement au pied du monument aux morts, avant un moment de recueillement.



UNE JOURNÉE CHAMPENOISE

Jeudi 7 avril, une quarantaine de seniors ont sillonné la jolie ville de Reims. En compagnie de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, ils ont d'abord visité la maison GH Mumm, créée en 1827, avec ses 25 km de caves. Un guide leur a expliqué toutes les étapes de fabrication du champagne. Les participants ont pu déguster deux cuvées rares (avec modération). Après un déjeuner typique de la région au restaurant L'Apostrophe, les seniors ont découvert la cathédrale de Reims, connue pour avoir été le lieu de sacre de 25 rois de France. C'est également l'édifice religieux qui dispose du plus grand nombre de statues au monde (2 303). Une plongée dans l'Histoire qui a ravi tous les seniors.



DE BONNES AFFAIRES POUR LA VENTE DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES DE PUÉRICULTURE

Le 2 avril, le Comité des Fêtes de Domont a organisé sa traditionnelle vente de vêtements d'enfant et d'articles de puériculture entre particuliers au gymnase Charles de Gaulle. Lors de cette édition 2022, les visiteurs ont pu profiter de bonnes affaires sur des articles de la naissance à 10 ans, proposés par 68 exposants, encadrés par une vingtaine de bénévoles. De quoi renouveler la garde-robe de ses enfants pour les uns, et faire un peu de ménage dans les armoires pour les autres. « Après deux ans d'absence, le salon a connu une belle reprise avec une forte demande des exposants », se félicite Didier Boizot, Président du Comité des Fêtes.



Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)
12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

LA VILLE RECRUTE...

SERVICES TECHNIQUES :

- Un électricien

ENFANCE :

- Des animateurs(trices) pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)
- Des agents d'interclasse disposant de connaissances dans l'accompagnement de l'enfant.

POLICE MUNICIPALE :

- Un(e) vacataire école pour faire traverser les enfants.

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville : www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dimanche 10 avril, Emmanuel Macron et Marine Le Pen se sont qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle en recueillant respectivement 27,60 % et 23,41 % des voix. Voici les résultats sur la commune disponibles aussi sur www.domont.fr

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS		BLANCS	NULS	EXPRIMÉS	ABSTENTIONS	ARTHAUD Nathalie	ROUSSEL Fabien	MACRON Emmanuel	LASSALLE Jean	LE PEN Marine	ZEMMOUR Eric	MELENCHON Jean-Luc	HIDALGO Anne	JADOT Yannick	PREGRESSE Valérie	POUTOU Philippe	DUPONT-AIGNAN Nicolas
		NB	%																
001 SALLE DES FETES	968	760	8	3	749	198	4	25	221	12	148	52	176	7	32	52	3	17	
002 ECOLE LOUIS PASTEUR	1139	832	8	11	813	307	1	16	199	14	190	39	280	4	25	29	4	12	
003 SALLE VICTOR BASCH	771	593	11	4	578	178	3	15	147	18	116	45	145	5	27	41	4	12	
004 ECOLE BROSSOLETTE	1053	811	11	4	796	242	5	16	241	14	174	95	121	12	35	51	10	21	
005 SALLE DES FETES -	813	638	3	1	634	175	3	17	191	13	128	48	136	8	32	41	5	12	
006 ECOLE JEAN PIAGET	1311	1052	20	3	1029	259	7	24	303	24	181	80	284	17	46	36	9	18	
007 ECOLE ANNE FRANK	1478	1050	16	7	1027	428	9	19	234	20	214	55	359	15	32	48	6	15	
008 SALLE VICTOR BASCH -	731	549	7	3	539	182	3	13	186	7	95	33	133	9	19	30	4	7	
009 ECOLE JEAN MOULIN	774	616	9	1	606	158	3	15	179	13	111	43	123	4	24	70	4	17	
010 LES TOURNESOLS Mairie Annexe	990	887	11	9	867	303	4	17	150	13	159	55	203	9	16	23	5	13	
Total élection	10018	7588	104	46	7438	2430	42	177	2051	148	1516	547	1960	90	288	421	54	144	

Le scrutin du deuxième tour aura lieu dimanche 24 avril.
Les bureaux de vote de la ville seront ouverts de 8h à 20h.

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PLAN PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures relevant de la compétence de Plaine Vallée sera prochainement mis à la disposition du public pendant deux mois, avant son adoption par le conseil communautaire.

La réalisation d'un PPBE est une obligation réglementaire imposée par la directive européenne 2002/49/CE. Ce plan quinquennal a pour objectif de mettre en œuvre une politique de lutte contre les nuisances sonores à l'échelle du territoire. Élaboré sur la base de cartes stratégiques de bruit, il vise essentiellement à prévenir le bruit dans l'environnement, à gérer ses effets et à réduire les niveaux sonores lorsque les niveaux d'exposition peuvent entraîner des effets nuisibles pour la santé.

Le projet de PPBE de Plaine Vallée pourra être consulté du 19 avril au 19 juin 2022 inclus sur le site internet (agglo/plainevallee.fr/ppbe) et à la Direction des services techniques de Plaine Vallée.

Durant cette période, le public pourra présenter ses observations :

- En ligne : sur agglo/plainevallee.fr/ppbe
- Par mail : ppbe@agglo-plainevallee.fr
- Par courrier : Communauté d'agglomération Plaine Vallée - Consultation PPBE - 1 rue de l'Égalité - CS 10042 95233 Soisy-sous-Montmorency Cedex

Sur registre papier à disposition à la Direction des services techniques de Plaine Vallée, située 1 rue de l'Égalité à Soisy-sous-Montmorency, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

À l'issue de cette consultation, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pourra être modifié pour tenir compte des avis. Il sera ensuite soumis à approbation du Conseil communautaire.

Le PPBE approuvé sera transmis au Préfet du département du Val-d'Oise et publié sur le site internet de l'Agglomération. Il sera réexaminé et, le cas échéant, révisé en cas d'évolution significative des niveaux de bruit identifiés, à minima tous les cinq ans.

Programme des activités seniors 2022

Vendredi 13 mai
Dîner Croisière sur le Capitaine Fracasse
Départ à 16h15 - Retour vers 22h

Sur votre bateau, le Capitaine Fracasse, vous profiterez d'une croisière romantique qui vous laissera des souvenirs impérissables. Tout en savourant un délicieux dîner, vous redécouvrirez les plus beaux monuments de Paris tels que la Tour Eiffel, le Pont de l'Alma, le musée d'Orsay ou encore le musée du Louvre.

Inscriptions mardi 26 avril à partir de 9h au service événementiel -
Tarif: 44 € (50 places maximum).

Service événementiel - ☎ 0139 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

AVRIL - JUIN : reprise hebdomadaire de la collecte des déchets végétaux.
Pensez à consulter votre calendrier de collecte. www.sigidurs.fr

Plus d'infos

Les déchets végétaux acceptés à la collecte :

- BRANCHES
- HERBE COUPÉE, FEUILLES, FLEURS
- VOLUME MAX. 1,50 M X 50 CM
- DIAMÈTRE MAX. 5 CM
- FICELÉS AVEC DES LIENS NATURELS

Dans le cadre de: **ÊTRE PARENT AVEC AVENTURE**

L'association Graines de savoirs vous propose des animations familiales:

Mercredi 20 avril de 16h30 à 17h15
Rallye photo nature en famille (3-10 ans accompagnés d'un parent)
Retrouvez-nous au parc des coquelicots pour observer la nature et tester vos connaissances en la matière.

Mercredi 27 avril de 11h à 11h45
Contes, histoires et chansons (3-9 ans accompagnés d'un adulte)
Histoires lues et racontées sous différentes formes pour varier les plaisirs!

ANIMATIONS GRATUITES
Inscription obligatoire

Inscriptions et renseignements:
contact.asso.grainesdesavoirs@yahoo.com
06.87.65.12.01

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
maprocuration.gouv.fr
Faire sa demande de procuration en ligne, c'est possible !

1. Effectuer sa demande en ligne et conserver la référence à 8 caractères.
2. Rendre visite en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, munir de votre référence à 8 caractères et d'une pièce d'identité.
3. Recevoir la confirmation de votre demande par courriel.
4. Présenter la demande à qui vous donnez procuration.

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LES GARANTIES APRÈS LA RÉCEPTION DES TRAVAUX

Si vous constatez des malfaçons après la réception des travaux réalisés par une entreprise dans votre logement, vous disposez de 3 garanties pour agir à l'encontre de cette dernière :

• **La garantie de parfait achèvement : 1 an**
Cette garantie impose à l'entreprise qui a réalisé les travaux de réparer tous les désordres signalés au cours de l'année qui suit la réception des travaux. Vous devez pour cela signaler ces désordres, quelles que soient leur importance et leur nature, à l'entreprise par le biais :

- de réserves mentionnées au procès-verbal de réception pour les désordres apparents.
- d'un courrier recommandé avec avis de réception notifiant les vices cachés révélés.

• **La garantie de bon fonctionnement : 2 ans**
Pendant les 2 ans qui suivent la réception des travaux, vous bénéficiez de la garantie de bon fonctionnement. Celle-ci impose à l'entreprise de réparer ou de remplacer les éléments d'équipement qui ne fonctionnent pas correctement. Il s'agit des éléments d'équipement qui peuvent être dissociés donc enlevés sans dégrader le bâti (ex : le ballon d'eau chaude, les volets).

• **la garantie décennale : 10 ans**
Durant les 10 ans qui suivent la réception des travaux, vous bénéficiez de la garantie décennale. Elle concerne les dommages qui compromettent la solidité du bâti ou qui le rendent inhabitable ou impropre à l'usage auquel il est destiné (par exemple, défaut d'étanchéité, fissures importantes).

Pour faire jouer la garantie biennale ou décennale vous devez adresser une lettre recommandée avec AR à l'entreprise en indiquant les désordres et en lui demandant d'intervenir à ses frais au plus vite. Si l'entreprise concernée n'intervient pas, vous pouvez saisir le tribunal compétent pour demander notamment une expertise judiciaire et la réparation des désordres.

Vous devez également signaler les désordres à votre assureur au titre de votre assurance construction dommages-ouvrage.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
☎ 0134 391900

ATELIER SOLIDAIRE REMETTEZ VOTRE VÉLO SUR LA BONNE VOIE.

LES MERCREDIS :
27/04, 25/05, 29/06, DE 16H00 À 19H00
20/07, 28/09 et 19/10/2022 GARE DE DOMONT
APPRENEZ À FAIRE LES PETITES RÉPARATIONS DIRECTEMENT SUR PLACE PRÈS DE VOTRE GARE ET SANS RENDEZ-VOUS.
CE SERVICE EST OFFERT !

CARNET

NAISSANCES

Liam Aubert, Samuel Bolou, Florent Cario

DÉCÈS

Claudine Anfréville épouse Robelin,
André Fouti

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40001
47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : avril 2022

